

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025\_11\_27\_071-DE  
Reçu le 28/11/2025

**DELIBERATION N°2025-11-27/071  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du jeudi 27 novembre 2025 – 09h00

PIASER Bernard  
Maire de LUZECH  
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

❖

**OBJET : CREATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT.**

Le Président informe l'assemblée :

Conformément à l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant qu'en raison de la nécessité d'assurer la continuité du service, il y a lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité sur le grade d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

**DECIDE**

**Article 1 :** De créer un emploi non permanent d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 35heures hebdomadaires.

**Article 2 :** Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe.

**Article 3 :** Les dispositions de la présente délibération prendront effet au **01/12/2025**.

**Article 4 :** Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'EHPAD.

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025\_11\_27\_071-DE  
Reçu le 28/11/2025

La secrétaire de séance,

Delphine AZNAR

A Luzech, le 27 novembre 2025

Pour extrait certifié conforme  
Le Président du CCAS

Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le jeudi vingt novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN M. Daniel TERRIER.

Etaient absents ou excusés : M. Pascal PRADAYROL, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE, Mme Brigitte PASSEDAT, Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6      Absents/Excusés : 5      Procuration : 0      Votants : 6      Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

10. Crédit d'un emploi non-permanent.